



Le Chesnay-Rocquencourt, le 19 février 2022

MAIRIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

**COMPTE- RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ANTOINE  
DU 7 FÉVRIER 2022**

**PRÉSENTS :**

- Violaine Charpentier
- Christophe Konsdorff,
- Jean-Noël Bauvillard,
- Christophe Borgnis
- Isabelle Felemez
- Vincent Bonelli
- Brigitte de Rivasson
- Alain Kerebel
- Jean-Pierre Fromont
- Nicole Alquier
- Karin Le Méné
- Benoît Leger de Aranjó

**EXCUSÉ(E)S :**

- Richard Delepierre

## Ordre du jour

---

**1. Sécurité des piétons et des 2 roues (vitesse véhicules)**

**2. Trottoirs peu praticables et sens de circulation**

**3. Stationnement**

|                                           |  |
|-------------------------------------------|--|
| <b>4. Respect des sens de circulation</b> |  |
| <b>5. Sens interdit</b>                   |  |
| <b>6. Nuisance des bus</b>                |  |
| <b>7. Bornes électriques</b>              |  |
| <b>8. Écluse rue de Glatigny</b>          |  |
| <b>9. Horodateur rue de Glatigny</b>      |  |
| <b>10. Participation du public au CDQ</b> |  |
| <b>11. Projet de construction</b>         |  |
| <b>12. Travaux rue de Glatigny</b>        |  |
| <b>13. Aménagements rue Kleber</b>        |  |

## **I. Les points de l'ordre du jour**

---

### **1. Sécurité piétons :**

Excès de vitesse surtout la nuit dans certaines rues étroites. Pas de respect du 30 km/h. Quelles mesures pour faire respecter les vitesses?

- ⇒ Radars pédagogiques rue Glatigny et rue Kléber ont enregistré sur un peu plus d'un mois 80 000 mesures → 66% respect strict des limitations de vitesses, 30% entre 30 et 50km/h. Le reste au-delà de 50km/h (dont 0,08% supérieur à 70 km/h).
- ⇒ Feu comportemental prévu rue de Glatigny au niveau de la jonction entre rue Kléber et rue Saint-Joseph. Ce feu sera entre deux intersections car le cadre légal empêche qu'il soit positionné à une intersection.
- ⇒ Quelles mesures coercitives? Plus de contrôle par la police municipale?

### **2. Trottoirs**

- ⇒ Audit qui a été fait est trop général et ne permet pas de définir précisément les priorités pour les réfections de trottoir.
- ⇒ Besoin de remonter à la mairie quels trottoirs sont les plus dégradés.
- ⇒ Il y aura une priorisation en tenant compte de l'urgence et si prévu de faire autres travaux (enfouissement, fibre...) pour mutualiser les coûts et éviter des travaux inutiles.
- ⇒ Tenir compte de l'impact possible sur les impôts.
- ⇒ Trottoirs rue Saint-Joseph → ils ne seront pas supprimés dans le PCDU (rumeur non fondée).

### **3 - Stationnement**

- ⇒ Stationnement payant partout.
- ⇒ Peut-on se garer sur son bateau? Interdit par la Loi. Il demeure néanmoins une bienveillance.

### **4 – Respect des sens de circulation (2 roues)**

Selon la Loi, dans les rues à 30 km/h, les vélos peuvent circuler à contre-sens.

- ⇒ Besoin de matérialiser de différentes façons (panneaux, marquage au sol) pour bien prévenir les véhicules afin de sécuriser les vélos.
- ⇒ Rue de Glatigny: en discussion pour maintenir ce droit ou l'interdire par arrêté du Maire (configuration dangereuse).

### **5 – Sens interdit**

- ⇒ Beaucoup moins de sens interdits de prévus qu'initialement dans le PCDU.
- ⇒ Seront positionnés dans les rues étroites pour améliorer la sécurité ou assurer une cohérence dans certaines rues qui étaient déjà partiellement en sens unique. Rue Saint-Joseph et rue du Docteur Villemin seront bien à sens unique.
- ⇒ Pour rue de Bellevue, décision soumise au vote → le CDQ choisit le statu quo du double sens car engendrerait trop de détours pour les quartiers plus au Nord. Demande d'améliorations pour faire respecter les vitesses : feu intelligent (cher 30K€) ou mettre le feu Pasteur en mode actif en permanence ou passage surélevé à 3% ou 5%.

### **6 – Nuisance des bus**

- ⇒ Besoin de réduire le bruit de roulement des bus → proposition de mettre des enrobés sur la chaussée dans les rues les plus impactées.
- ⇒ Demande de la date de mise en service des bus électriques → Bus électriques dépendent de la Région. Équipe municipale remonte le sujet régulièrement mais pas de date officielle annoncée.
- ⇒ Plan de prévention du bruit → une consultation est prévue entre avril et mai 2022.
- ⇒ Fréquence des bus semble trop importante d'autant qu'ils sont souvent peu remplis → en attente chiffres de la Région sur les taux de remplissage.
- ⇒ Courriers à Keolis pour rappeler le respect des vitesses. Idem pour Transdev.

### **7 – Bornes électriques**

- ⇒ Bornes électriques place de la Loi → il est prévu de les remettre en route (été 2022).

### **8 – Écluse rue de Glatigny**

Pas d'écluse de prévue (celle prévue dans la première version du PCDU n'est pas maintenue dans la version définitive).

- ⇒ En revanche, modification du sens de priorité → Le panneau STOP actuellement rue de Vaucresson sera désormais rue de Glatigny : la rue de Vaucresson sera donc prioritaire.
- ⇒ De plus, à cette intersection, il y aura également un plateau surélevé et un passage piéton.
- ⇒ Le STOP à l'intersection de la rue Bayard sera, lui, supprimé.

### **9 – Horodateur rue de Glatigny**

- ⇒ Il y en a déjà un mais il est peu visible → il sera mieux indiqué. Il est demandé qu'il en ait un autre un peu plus haut.
- ⇒ Changer l'application mobile pour le paiement en ligne du stationnement → en cours de réflexion pour en prendre une autre (harmoniser avec Versailles ?).

### **10 – Participation du public aux CDQ**

- ⇒ Pour les CDQ en distanciel, prévoir un mode « auditeurs silencieux » comme ce qui est fait pour les webinaires.

### **11 – Projets de construction**

- ⇒ Point sur les différents projets en cours (Rue Saint-Joseph, Avenue Debasseux, Place Simard...).
- ⇒ Affirmation du caractère pavillonnaire de notre quartier → pas possible car déjà des petits immeubles de construits.
- ⇒ Classer le Château de la chambre d'Agriculture → voir si c'est à eux de faire la demande ou si mairie peut le faire aussi.

### **12 – Travaux rue de Glatigny**

- ⇒ Fin prévue pour retours des congés (Septembre?).
- ⇒ Besoin d'un planning pour communiquer auprès des riverains.
- ⇒ Bien vérifier que tous les réseaux ont été pris en compte (qu'il n'y en ait pas un d'oublié).

### **13 – Aménagements rue Kleber**

- ⇒ Demande d'aménagements pour réduire la vitesse des véhicules → proposition d'améliorer la chicane située juste après la rue Bayard ou mettre un cédez-le-passage pour rendre prioritaire la rue Bayard.